

ACTION 2-1
Établir un état des lieux des missions et des périmètres d'intervention de chaque partenaire de l'accompagnement dans les parcours résidentiels

♦ **Chercher ensemble la résolution des situations délicates** ♦

<p>CONSTATS</p>	<p>Un manque de coordination et de communication entre les acteurs autant institutionnels qu'associatifs. Le constat de rupture dans l'accompagnement des personnes. Le manque de connaissance des périmètres d'intervention respectifs des acteurs.</p>
<p>PILOTES DE ACTION</p> <p>DDCSPP et Département</p> <p><i>Action co-pilotée pour un travail en commun en vue d'améliorations à apporter suite aux conclusions de l'action.</i></p>	<p>PUBLICS VISES</p> <p>Les professionnels du travail social intervenant dans la mise en œuvre des différents dispositifs dans le domaine de l'hébergement, de l'accès au logement et de la prévention des expulsions locatives.</p> <p>Les usagers</p>
<p>PARTENAIRES ASSOCIES</p> <p>L'ensemble des acteurs de l'accompagnement dans les parcours résidentiels</p>	<p>OBJECTIFS</p> <p>Clarification des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> • interconnaissance des champs de compétences des partenaires institutionnels et associatifs • renforcer le maillage des acteurs de l'hébergement et du logement <p>Organisation d'un relais d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer la connaissance mutuelle des actions et des dispositifs • communication des dispositifs et procédures créés ou mis à jour <p>Coordination entre les intervenants sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • mieux coordonner l'accompagnement du parcours résidentiel
<p>POINTS DE VIGILANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> – opérationnalité de la méthodologie – adhésion des partenaires à la démarche – respect des domaines de compétences de chacun 	<p>MODALITES OPERATOIRES</p> <p><u>2018</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • constituer un groupe de travail pour lancer la réflexion • établir une méthodologie de travail • <p>Clarification des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> • questionnaire sur le champ d'action des acteurs sociaux (domiciliation – accès aux droits – demande de logement – accès et maintien dans le logement)

	<ul style="list-style-type: none"> généraliser la méthodologie avec l'ensemble des acteurs de l'accompagnement dans les parcours résidentiels <p>Organisation d'un relais d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> utilisation de la plateforme « boîte à outils » pour la diffusion de documents diffusion des guides – procédures en version papier et dématérialisée <p><u>2019 - 2020</u></p> <p>Coordination entre les intervenants sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> bilan des questionnaires identification des articulations favorisant le parcours résidentiel de l'hébergement au logement proposer des pistes d'amélioration pour éviter les ruptures dans l'accompagnement et pour faciliter le travail des professionnels
MOYENS	Personnes présentes dans le groupe de travail
<p>DELAI DE MISE EN OEUVRE</p> <p>Mise en place des groupes de travail à partir 2018</p>	<p>INDICATEURS D'EVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> état des lieux et analyse des écarts de pratiques observés opérationnalité de la diffusion des documents sur la connaissance des procédures (ex : augmentation du nombre de demandes SIAO sur un dispositif sous orienté) pistes d'amélioration proposées aux membres du Comité de pilotage du PDALHPD
<p>Lien avec d'autres dispositifs</p> <p>Schémas et plans départementaux</p>	<p>CADRE JURIDIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> plan de Lutte contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale états généraux du travail social priorités n° 2 et n° 3 du plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022